



CESER Bourgogne Franche-Comté
Séance plénière du 22 janvier 2022 – Visio-conférence
Avis sur le rapport 2.1 : Feuille de route régionale Automobile

Déclaration de Richard Beraud au nom de la CGT

Quelques éléments de réflexion

La région utilise tous les mécanismes en son pouvoir pour venir en aide à la filière automobile qui devrait connaître prochainement de profonds bouleversements, bouleversements déjà engagés dans certains territoires à l'exemple de MBF à saint Claude.

La feuille de route fait d'ailleurs référence à cette fonderie en évoquant le dispositif « choc industriel » de 100 millions d'euros utilisé lors de l'annonce de la fermeture de ce site. Pour autant elle ne dit mot sur son utilisation, sur l'existence d'un projet d'entreprise potentiel.

Ce dispositif doit être abondé, la somme de 300 millions est mentionnée mais avec quels objectifs ?

La question sera peut-être posée à la future instance dédiée aux acteurs de l'automobile ? Mais qu'elle sera la composition de cette instance, quelle place sera réservée aux salariés et à leurs organisations syndicales ? Ne devrait-elle pas être un rouage du dialogue social ? Car celui-ci est plutôt absent de cette feuille de route, pour preuve les salariés et leurs organisations ne sont mentionnées que dans le cadre de l'intervention du CREFOP. C'est un peu court !

Lorsqu'est évoqué la reconversion des salariés le terme qualification n'est jamais utilisé. En revanche la notion de compétence est largement déclinée. La région BFC serait-elle moins progressiste en 2022 que la région Franche-Comté en 2014 date à laquelle, sous l'impulsion notamment de la CGT, tous les « partenaires sociaux » (les 5 syndicats de salariés et les 3 syndicats d'employeurs) ont signé un accord inter-professionnel régional, *le passeport professionnel*, organisant le portage (transférabilité) des qualifications et de l'expérience professionnelle entre les branches. Il s'agissait là d'un premier pas pour aller vers une sécurisation des parcours professionnels des salariés.

Avec ces compléments la CGT votera l'avis